



MISSION D'AUTEUR DE PROJET POUR LA RÉORGANISATION DES SENS DE CIRCULATION ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DE LA RUE LEOPOLD I

SKOPE – Rue des Vétérinaires, 42A – 1070 BRUXELLES

03E01

TOUS

E. Participation :

La participation citoyenne s'est déroulée en 2 phases : la visite exploratoire de la rue et ensuite les ateliers de participation suivant 3 thématiques :

- 1° Circulation-Accès-Connexions-PMR-VéloBus,
- 2° Activités – Fonctions – Besoins – Sécurité,
- 3° Matériaux – Végétaux – Infiltration des eaux – Mobilier – Eclairage

Durant ces moments d'échanges, les riverains ont eu l'occasion d'émettre leurs idées et de les proposer à chacun. Les remarques posées par les riverains sont reprises ici :

- Passage bidirectionnel bus : chaussée de 6,2 m, élargir trottoirs
- Léopold 1^{er} est circulation locale 30km/h – apaisement du quartier
- Marquages au sol pas évidents à comprendre. Revoir lignes en diagonale pour montrer l'interdiction de stationner
- Embouteillages vers 8h et vers 16h. Heures de pointes provoquent des stationnements sauvages + remontées de files
- Passages piéton pas toujours placés aux bons endroits. Exemple : (n°432) traversée piétonne mal positionnée
- Vitesse automobilistes trop élevée -> Radar préventif / répressif ?
- Garder l'accès pour les ambulances pendant les travaux
- Lier école – Pannenhuis – grotte – Centre culturel
- Trottoirs : plat et non glissant pour les PMR
- Améliorer la situation des bus et la sécurité des piétons
- Supprimer coussins berlinois et rampes trapézoïdales car vibrations manifestes dans bâtiments. Réaliser plateaux sinusoïdaux avec marquage ou couleur pour ralentir le trafic et sécuriser carrefour.
- Élargir seuil école Saint-Michel pour sécuriser les abords et provoquer alternance des véhicules (garder visibilité des bus)
- Faire respecter la vitesse des bus à 30 km/h (formation des chauffeurs, radar à bus), limiter vibrations
- Carrefour situé au croisement des rues Paul Michiels et rue de Keersmaecker est un endroit de grande affluence. Rencontre de trois rues entrantes.
- Camion de ravitaillement pour l'Aldi arrive avant 8h, une interdiction de stationner de 7h à 20h permet de libérer l'entrée mais cette interdiction n'est pas toujours respectée. Le camion est donc bloqué et provoque des embouteillages en aval.
- Tronçon compris entre le bd de Smet de Naeyer et l'avenue Charles

Woeste est à sens unique, mais, aux heures de pointe possibilité de stationnements en double file

- Manque de visibilité du panneau sens unique situé au niveau du magasin Tatlim. Véhicules font demi-tour trop tard.
- Carrefour Woeste : panneau sens unique trop haut. Les voitures roulent en sens interdit jusqu'au Aldi/Tali'n. Provoquerait des embouteillages et atténuerait la fluidité du trafic.
- Problème de croisement bus au niveau du Vieux Pannenhuis et du Delhaize, largeur trottoir faible
- Blocage du bus sur le rond-point Woeste vers DSDN. Les voitures sur Léopold 1er voulant entrer sur le rond-point gênent la giration du bus en sens inverse ----> Blocage complet du rond-point. Solutions : diminuer nbre de voiries donnant sur le rond-point, mettre Lenoir à sens unique vers DSDN ?, réduire l'oreille de trottoir du rond-point, système de feux intelligents
- Rue Paul Michiels : sens unique vers DSDN ? Objectif : éviter trop de véhicule sur Léopold 1er en direction de Woeste (heures des écoles)
- Stationnement vélo, besoin au niveau de Placette DSDN / Léopold 1, Grotte, abords des écoles, plus de box vélo
- Interdire l'accès à la pompe à essences aux véhicules qui passent par le passage piéton par une infrastructure.
- (n°420) pas de stationnement
- (n°432) traversée piétonne mal positionnée
- Interdiction de stationnement non respectée (n°432-428)
- (n°419) arrêt de bus devant une porte de garage : gros conflit d'usage, pas d'arrêt, pas d'abri
- (n°356) garder la place de stationnement devant le garage, permet de charger/décharger (existant très bien)
- (n°428) : interdiction de stationner peu respectée
- (n°372) conserver l'interdiction de stationner
- (n°378) : Interdiction de stationner
- (n°483) Caba Jette : Recherche une place de livraison
- (n°297) Permis d'urbanisme de réaménagement du bâtiment
- Mutualisation de l'espace Magnolia : création d'une promenade, élargissement de l'espace viaire, déplacement de la clôture ? Accord avec Magnolia ?
- Conservation d'un canisite (côté Magnolia)
- Prévoir potelets pour empêcher stationnements sur trottoirs
- 5 m de distance entre les zones de stationnement et les passages piétons -> RRU, sécurité et visibilité
- Rehausser les bordures de trottoirs pour garantir sécurité.
- Trouver un équilibre entre le stationnement – la végétation – l'accès des bus – les trottoirs, seuils écoles et quais des bus
- Prévoir et anticiper gaine d'attente pour réapprovisionnement des voitures électriques
- Conserver et amplifier les protections pour les piétons : bordures, seuils, oreilles, potelets, bac végétalisé, etc.
- Marquage au sol pour les cyclistes autres alternatives + visibles ?
- Placer arrêt de bus alterné avec élargissement trottoir
- Pas de volonté de faire de « kiss and ride »
- Tronçon 1 : commerce mais aussi très dense
- Le parking de l'Aldi ouvre ses portes pour l'école Primaire et Maternelle Saint-Michel de Jette : sous exploité par parents
- Au niveau de la grotte + église Notre-Dame : potelet mal positionné et presque dans l'axe du passage des véhicules, beaucoup d'enfants, très fréquenté, parvis au niveau du seuil de l'église, Musée René Magritte
- Au niveau du Pannenhuis : cave affaissement de la voirie
- Au niveau de l'école St-Michel : double file accès école
- Au niveau de l'école Notre-Dame de Lourdes : conteneur poubelle sur le trottoir très proche de la voirie -> espace réservé ou demander la possibilité de les rentrer dans l'enceinte de l'école, liaison entre

		<p>l'école et la grotte Notre-Dame, agrandir le trottoir de l'école jusqu'au niveau du carrefour de la grotte ? Attention 6,2 m et remontée de file</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau Carrefour De Smet : problème de visibilité des piétons • Réalisation de sondages pour étudier le sous-sol et ses propriétés. • Mise en place d'un système d'égouttage plus qualitatif, insuffisant par endroit. Augmenter les surfaces perméables -> Zones d'infiltration sous la voirie, zones végétalisés. • Trouver des essences végétales plus intéressantes en voirie • Éclairage trop intrusif, pollution lumineuse • Mettre des bancs (vis – amovibles) tous les 200 m – toujours avec une poubelle • Créer identité pavé en couleur, pavé drainant ? • Problème d'égout : odeur forte de fuel dans les caves • Rond-point Woeste : Système lumineux pas très efficace • Matériaux : prévoir des matériaux adaptés à l'entrée des grands magasins • Parvis de l'église / Centre culturel : trouver une solution pour verduriser • Prévoir fosse plante grimpante pour tous les riverains. Plantation ou plaque couvrante à la demande. Subsidés possibles pour poser câbles sur façade ? 	
03F01	TOUS	<p><u>F. Planning :</u> JET demande de vérifier la synergie entre les divers chantiers à venir sur le territoire communal. Anticiper articulation avec CQPannenhuis (Jules Lahaye, boucle, vision générale).</p> <ul style="list-style-type: none"> - SKOPE prépare analyses (socio/éco/morpho/pitto/envir/histo/sanitaire) - Dossier d'avant-projet - Dossier de demande de permis d'urbanisme <p><u>Suivant décision URBAN/COM</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier d'exécution - Dossier d'adjudication - Chantier (après réception du planning impétrants) <p>=> phase 0' : tronçon Miroir / blvd de SDN => phase 0'' : tronçon Bockstael / Prudent Bols => phase 1 : tronçon Prudent Bols / Pannenhuis => phase 2 : tronçon Pannenhuis / Woeste => phase 3 : tronçon Woeste / blvd de SDN</p>	<p>Mai 2022 Juin 2022 Août 2022</p> <p>Avril 2023 Juin 2023</p> <p>Avril 2023 Mai 2023 </p>
	TOUS	<p>PROCHAINES RÉUNIONS : A confirmer</p>	

Gilles Saussez
Architecte paysagiste,
Associé
SKOPE srl